

L'approche basée sur les Déterminants Sociaux de la Santé et l'équité en santé : vers un nouveau paradigme de développement

JOURNEE DE REFLEXION PROSPECTIVE

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

LE 10 JANVIER 2023



Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter la bienvenue à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), à l'occasion de cette rencontre, organisée en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Association One Health Maroc, dédiée à la réflexion sur l'approche basée sur les Déterminants Sociaux de la Santé et sur l'équité en santé comme nouveau paradigme de développement.

L'intérêt pour les Déterminants Sociaux de la Santé a pris de l'importance, dès l'aube de la décennie 2000. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les Déterminants Sociaux de la Santé "se définissent comme étant les facteurs structurels et les conditions de vie quotidiennes qui sont à l'origine d'une grande partie des inégalités en santé entre pays et dans les pays. Ils englobent la répartition du pouvoir, des revenus, des biens et des services et les conditions de vie des individus. Le terme de "déterminants sociaux" regroupe les facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux et culturels qui ont une forte influence sur l'état de santé".¹

Selon la même Organisation, l'équité en santé correspond au "principe selon lequel toute personne devrait pouvoir aspirer à une situation sanitaire décente et ne devrait pas être limitée à cet égard en raison de sa race, de son ethnicité, de sa religion, de son genre, de son âge, de sa classe sociale ou de son statut socioéconomique".²

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au Maroc, la question de l'équité en santé a été mise en exergue par le Message, de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, prononcé lors de la 2^{ème} conférence sur la santé le 01 juillet 2013, par lequel Il a affirmé que **"le droit d'accès aux services de santé, qui a été consacré par la nouvelle Constitution du Royaume, constitue un des piliers majeurs pour la consolidation de la citoyenneté dans la dignité et pour la réalisation du développement humain global et intégré que Nous souhaitons pour Notre pays"**.

Dans son Discours adressé à la Nation, le 29 juillet 2018, à l'occasion du 19^{ème} anniversaire de son accession au Trône et ce, bien avant le déclenchement de la pandémie de la Covid-19, le Souverain a appelé à **"refondre en profondeur le système national de santé, qui se caractérise par des inégalités criantes et une faible gestion"**.

A ce titre, l'adoption par le Maroc, à l'occasion de cette refonte du système de santé, de l'approche basée sur les Déterminants Sociaux de la Santé serait d'une grande utilité pour l'amélioration des conditions d'accès de la population marocaine aux soins de santé.

¹ Commission des Déterminants sociaux de la Santé, Rapport du Secrétariat, OMS, 16 mars 2009.

² Whitehead M., et Dahlgren, G. Concepts and principles for tackling social inequities in health: Levelling up part 1. Genève, Organisation mondiale de la Santé; 2006.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'intérêt porté par l'IRES au domaine de la santé ne date pas d'aujourd'hui. Il remonte à 2009 suite aux réflexions menées au titre de son programme d'études "**Lien social au Maroc : quel rôle pour l'Etat et les principaux acteurs sociaux ?**".

En 2014, l'Institut avait réalisé un **exercice d'évaluation extra-financière de la composante "Santé" du capital humain**, lors de l'élaboration de son rapport sur la richesse globale et le capital immatériel du Maroc. Ce dernier avait mis en avant le fait que **les inégalités sont, surtout, des inégalités de capacités** d'accès aux biens et services de base et aux droits que constitue la santé.

L'étude menée par l'IRES, en 2016, sur les inégalités et la cohésion sociale ainsi que sur les politiques publiques y afférentes, avait montré que la lutte contre les inégalités, dans toutes leurs dimensions, devrait être inscrite en tant qu'axe prioritaire des politiques publiques, tout en mettant l'accent **sur la réduction des inégalités en termes d'accès aux soins de santé.**

Le rapport stratégique sur les enjeux planétaires de la biosphère, élaboré par l'Institut en 2016, avait mis en relief le besoin de renforcer la sécurité sanitaire, dans un contexte de développement de maladies émergentes.

Dans son rapport 2020 sur le monde post-Covid, l'IRES avait proposé **une conception renouvelée de l'entité "Etat", au profit d'un Etat du "Care"**. Ce dernier, une forme plus mature de l'Etat-Providence, se distingue de celui-ci par le respect de ses engagements et du principe de justice. Cet Etat du "Care" suppose, en particulier, que soit **érigé un système de santé en mesure de garantir l'équité en santé et capable de faire face à toute nouvelle crise, qu'elle soit épidémiologique ou issue d'une catastrophe naturelle.**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le thème de la présente rencontre s'insère parfaitement dans la **nouvelle grille de lecture de l'IRES**, adoptée en 2021, dont l'une des composantes consiste à remettre l'humain au cœur du développement, ce qui suppose d'accorder **une attention particulière aux secteurs de la vie et plus particulièrement au domaine de la santé.**

Elle s'inscrit, également, dans la continuité de la réflexion de l'Institut au sujet de la refonte du système de santé marocain, à laquelle Sa Majesté Le Roi a appelé. Dans cette perspective, **le rapport de synthèse des travaux des trois journées d'étude, organisées par l'IRES en 2022, a :**

- mis en évidence la nécessité pour que le nouveau modèle de santé soit **global** avec ses dimensions sociale, économique, diplomatique, **intégré** en reliant toutes ses composantes depuis la recherche jusqu'à l'industrie pharmaceutique, **intersectoriel** où la politique de la santé est mise en cohérence avec les autres politiques publiques, **décentralisé et de proximité**, mais aussi **résilient**. Ce nouveau modèle devrait, de plus, prendre en considération les interdépendances entre la santé humaine, la santé animale et celle de l'environnement, en adoptant **l'approche One Health.**

- proposé de **réunir trois préalables**, qui sont **des nœuds du futur**, à savoir : revoir de fond en comble la gouvernance du système de santé, relever le défi du capital humain et résoudre la question du financement et d'enclencher **cinq leviers de changement** : développer la recherche, ériger le système de santé en pôle de développement économique, faire de l'industrie pharmaceutique un des socles de la souveraineté sanitaire, établir une coopération étroite entre les acteurs publics et privés nationaux et jeter les bases d'une diplomatie sanitaire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'objectif recherché par l'IRES et ses partenaires, à travers l'organisation de cette Journée de réflexion prospective, est de faire un tour d'horizon de l'approche basée sur les déterminants sociaux de la santé, de croiser les optiques afin de mieux cerner ses contours et de cerner les enjeux actuels et futurs inhérents à cette question.

Cette rencontre se présente comme un dialogue stratégique, visant à faire éclore, selon une démarche d'intelligence collective, quelques idées innovantes, à même de **jeter les bases d'une vision prospective pour l'implémentation adéquate au Maroc de l'approche basée sur les Déterminants Sociaux de la Santé**, ainsi que d'identifier les leviers du changement permettant de **garantir l'équité en santé et ce, à l'aune des Hautes Orientations Royales visant l'inclusivité sanitaire**.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier tous les participants d'avoir répondu favorablement à l'invitation de l'IRES et de ses partenaires et souhaite plein succès aux travaux de cette Journée.

Sans trop tarder, je cède la parole, au Professeur Khalid AIT TALEB, Ministre de la Santé et de la Protection Sociale.